



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut Jossart
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/11/2023

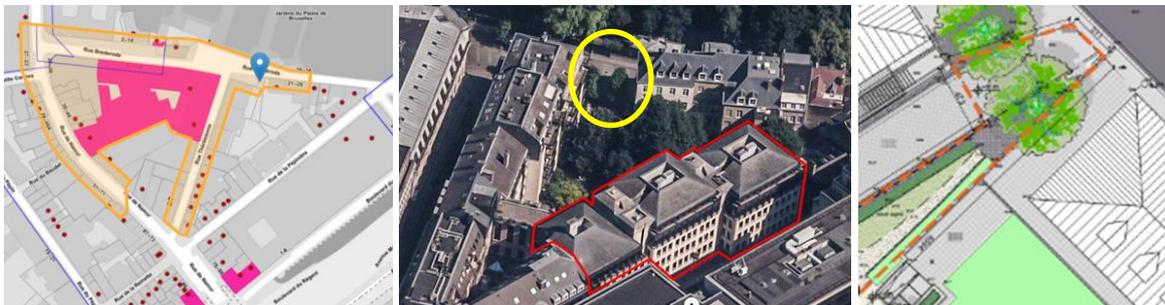
N/Réf. : BXL20072_716_PU
Gest. : BDG
NOVA : 04/PFD/1906869
Corr: Olivier ROUSSEAU
Julien DOIGNIES

BRUXELLES. Rue de la Pépinière 16 - 32
(=partiellement en zone de protection de l'ancienne banque d'Outremer)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : Rénover lourdement et transformer un immeuble de bureaux en un immeuble mixte comprenant 36 appartements, un appart-hôtel de 20 chambres et deux espaces bureaux

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 27/10/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 08/11/2023, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© Brugis) – vue existante avec localisation de la partie du jardin située en zone de protection du bâtiment classé et plan projeté de ladite partie (extr. du dossier de demande)

Il est demandé de rénover lourdement un ancien immeuble de bureaux (1975) en un ensemble mixte (principalement immeuble de logements). Les interventions sur les bâtiments et leur environnement n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis le bien classé. Le projet n'appelle dès lors pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. à : leirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels ; opp.patrimoine@brucity.be